

**ARRÊTÉ DU MAIRE  
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**ARRÊTÉ N° AT\_2024\_1076**

**TRAVAUX : CHAUFFAGE URBAIN**

**REFECTION DE TRANCHEE**

**DU 02 AU 05 AVRIL 2024**

**AVENUE DE PLYMOUTH**

**RUE DES TANNERIES**

**SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE**

**DE CHERBOURG-OCTEVILLE**

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,  
VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,  
VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,  
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 - 8<sup>ème</sup> partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,  
VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,  
Vu l'arrêté n° AR\_2023\_5065\_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,  
VU la demande de la sté TOFFOLUTTI pour le compte de la sté EHTP en date du 14 mars 2024,  
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

6. Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.1 Police Municipale

**ARRÊTÉ  
DU 02 AU 05 AVRIL 2024**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> – AVENUE DE PLYMOUTH**

**La rue sera barrée, au droit des travaux, le temps des travaux (sauf riverains).**

Des déviations pour les véhicules seront mises en place par l'entreprise.

Des plaques de franchissement devront être mises à disposition pour les secours en cas de nécessité.

*Le passage et la sécurité des piétons doivent être maintenus en permanence.*

**ARTICLE 2 – RUE DES TANNERIES**

**A partir de 19h : La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée et ralentie, par panneaux, au droit des travaux, le temps des travaux.**

*Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).*

**ARTICLE 2** – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

**ARTICLE 3** – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la sté Toffolutti, responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier. Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté et si besoin un panneau « Stationnement interdit » devront être affichés sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol, 7 jours à l'avance. À défaut, il ne pourra être fait appel à la fourrière.

**ARTICLE 4** – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

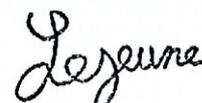
**ARTICLE 5** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

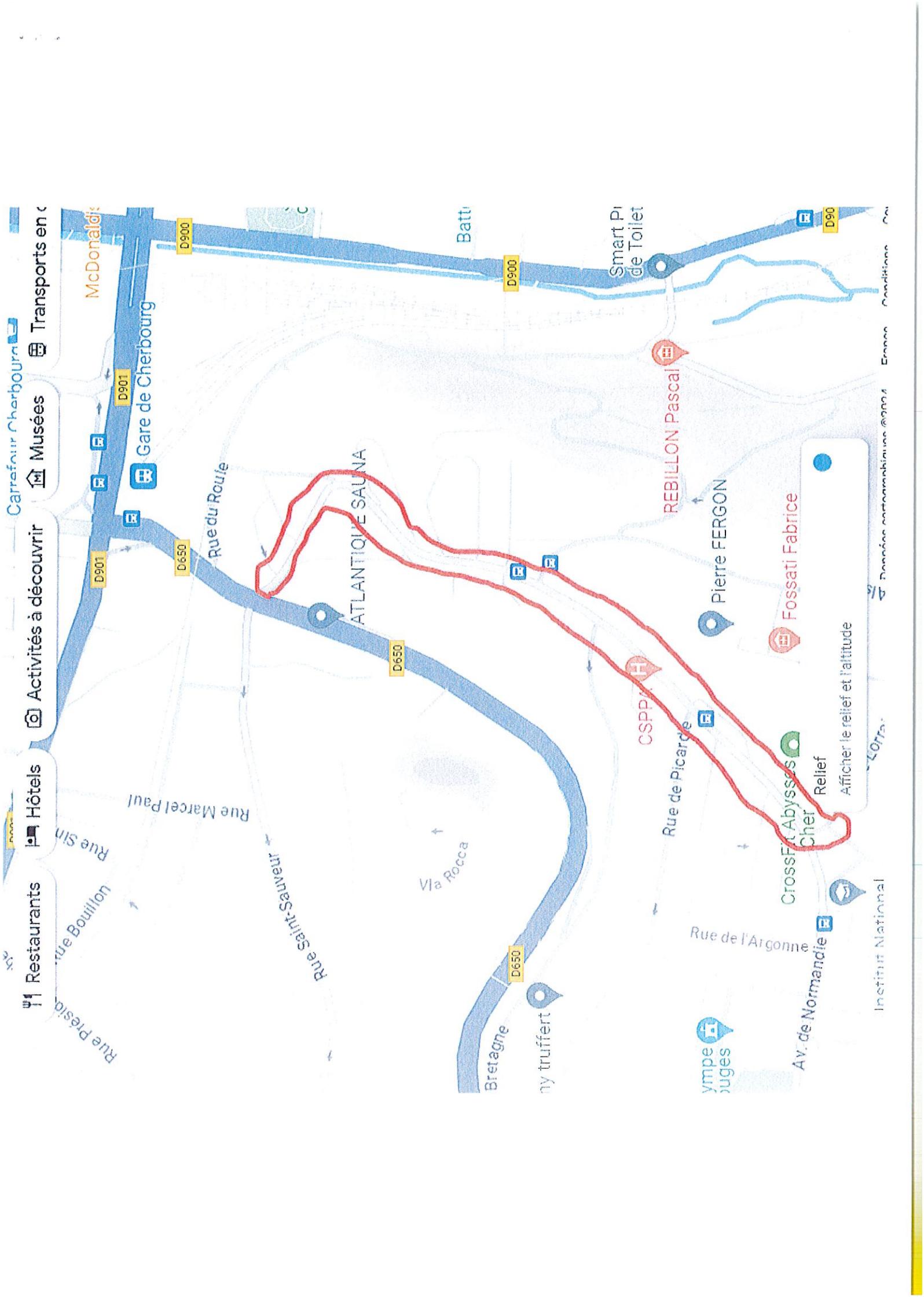
**ARTICLE 6** – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 21 mars 2024,

**Pour le Maire et par délégation  
Le Maire adjoint,**

**Pierre-François LEJEUNE**





- Restaurants
- Hôtels
- Activités à découvrir
- Musées
- Transports en c

Rue de l'Argonne

Av. de Normandie

Rue de Picarde

Rue de l'Argonne

Rue de Picarde

Rue du Roule

Rue Marcel Paul

Rue Saint-Sauveur

Via Rocca

Bretagne

ny truffert

ATLANTIQUE SAUNA

CSPPH

Pierre FERGON

Fossati Fabrice

CrossFit Abysses Cher

Relief

Afficher le relief et l'altitude

REBILLON Pascal

Smart Pi de Toilet

Battu

McDonald's

Gare de Cherbourg

D901

D900

D650

D650

D650

D900

D90



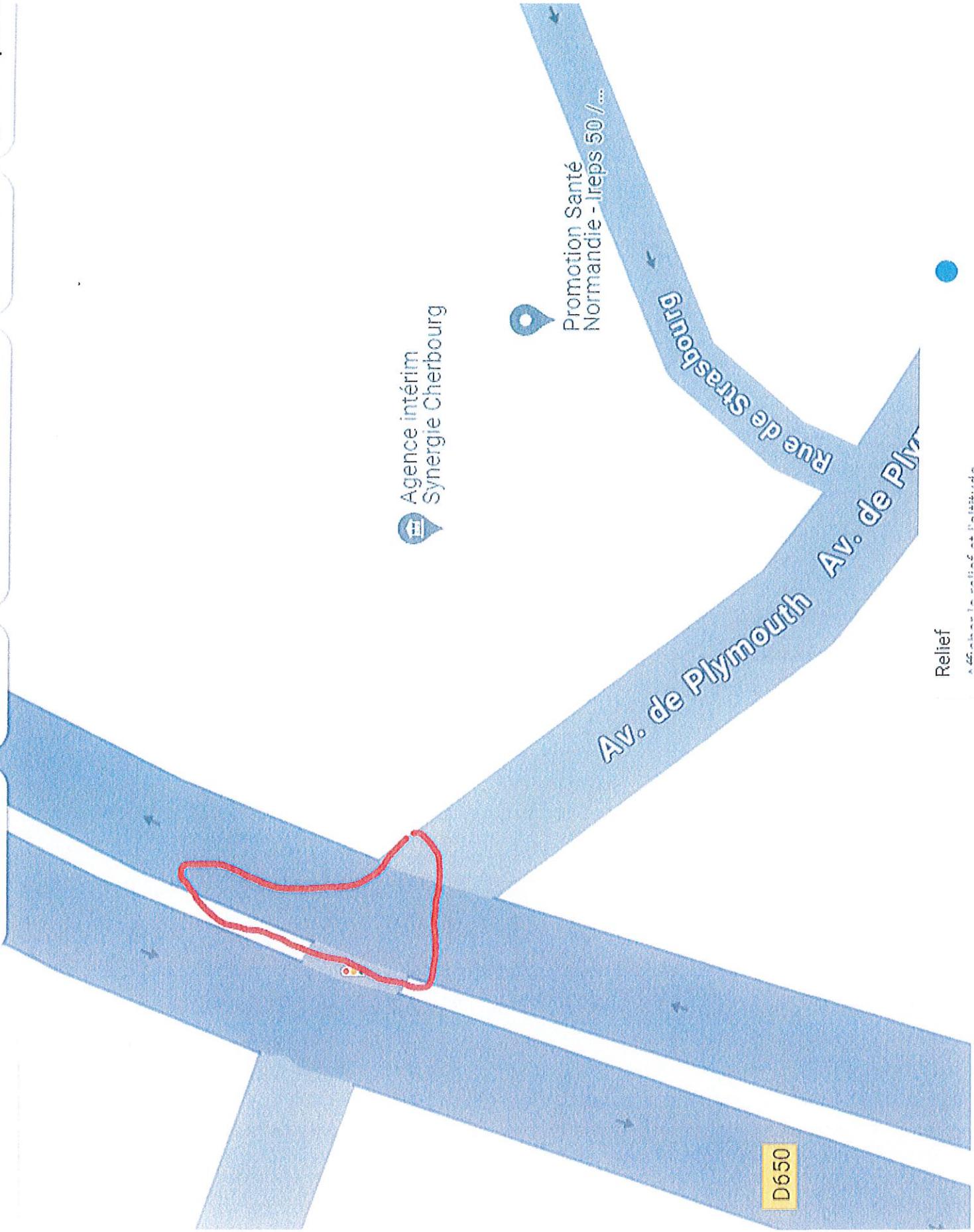
Restaurants

Hôtels

Activités à découvrir

Musées

Transports



Agence intérim  
Synergie Cherbourg

Promotion Santé  
Normandie - Ireps 50 / ...

Relief

© 2014 Google. Tous droits réservés. Google et Android sont des marques de Google Inc.